

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 28 mai 2026

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 21
Votants : 22
Absent : 1
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie (a quitté la salle et ne prend pas part ai vote),
M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme SIRVEN Françoise, M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia,
Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe,
Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. BELLOIR David, M. ARNAUD
Hervé, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, Mme MAHE Laetitia, M. SAVELLI Yohan,
Mme LACROIX Anissa, Mme RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER
Laurent, Mme PIERROU Maira-Eleni

Procuration :

Julien FOURNEAU donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

Objet : FINANCES - Compte Financier Unique 2025

M. Lavie, adjoint aux finances, présente le Compte Financier Unique de l'année 2025.

Considérant qu'il convient de clôturer l'exercice 2025, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Philippe DACHEUX après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025, le budget supplémentaire et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le CFU ;

Considérant que Mme Jackie Galabrun-Boulbes, Maire, ordonnateur; a normalement administré, au cours de l'exercice budgétaire 2025, les finances de la Commune, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2025, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 4 mai 2026.



**RESULTAT DE L'EXERCICE
 CFU 2025
 SAINT-DREZERY**

		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale A	3 387 625,16	3 788 854,32	7 176 479,48
	Titres de Recettes émis B	2 409 869,50	3 239 684,49	5 649 553,99
	Réduction de titres C	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (D=B-C)	2 409 869,50	3 239 684,49	5 649 553,99
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
Dépenses	Prévision budgétaire totale E	3 387 625,16	3 788 854,32	7 176 479,48
	Mandats émis F	1 734 526,37	2 635 103,45	4 369 629,82
	Annulations de mandats G	0,00	0,00	0,00
	Reste à Réaliser	0,00		0,00
	Dépenses nettes (H=F-G)	1 734 526,37	2 635 103,45	4 369 629,82
Résultat de l'Exercice 2025	((D)-(H)) Excédent	675 343,13	604 581,04	1 279 924,17
	((H)-(D)) Déficit			0,00

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent - Cpte Gestion 2024 (1)	Part affectée à l'investissement (2) du CFU 2025 (1068)	Solde à l'exécution CFU 2025 (3)	Résultat de clôture 2025 = 1+2+3
Investissement	-781 556,49 €		675 343,13 €	-106 213,36 €
Fonctionnement	1 909 393,93 €	-999 530,61 €	604 581,04 €	1 514 444,36 €
Total	1 127 837,44 €	-999 530,61 €	1 279 924,17 €	1 408 231,00 €

L'article L. 2313-1 du CGCT prévoit une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles de la commune.

Éléments de contexte

L'année 2025 est marqué par des travaux d'investissement : les travaux de la salle Cardonnet et le début des travaux d'extension du groupe scolaire.

En fonctionnement : une vigilance et une stabilité des dépenses afin de maintenir un bon niveau d'autofinancement de la commune.



Les chiffres 2025
Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

1. La section de fonctionnement

Elle présente **un excédent de 604 581 €**.

Les évolutions de la section de fonctionnement :

- La progression des dépenses de + 155 390 € soit + 6,27 % (2024 : +132 489,05 /+11,76%)
- La progression des recettes de + 132 632 € soit + 4 % (2024 : + 365 017,06 € à nuancer car des recettes exceptionnelles (13,31 % et retraité sans les dépenses exceptionnelles + 9,08%)

Les dépenses de fonctionnement représentent 60 % des dépenses réalisées en 2025 (fonctionnement + investissement).

Tableau comparatif du réalisé entre 2024 et 2025

Section de fonctionnement

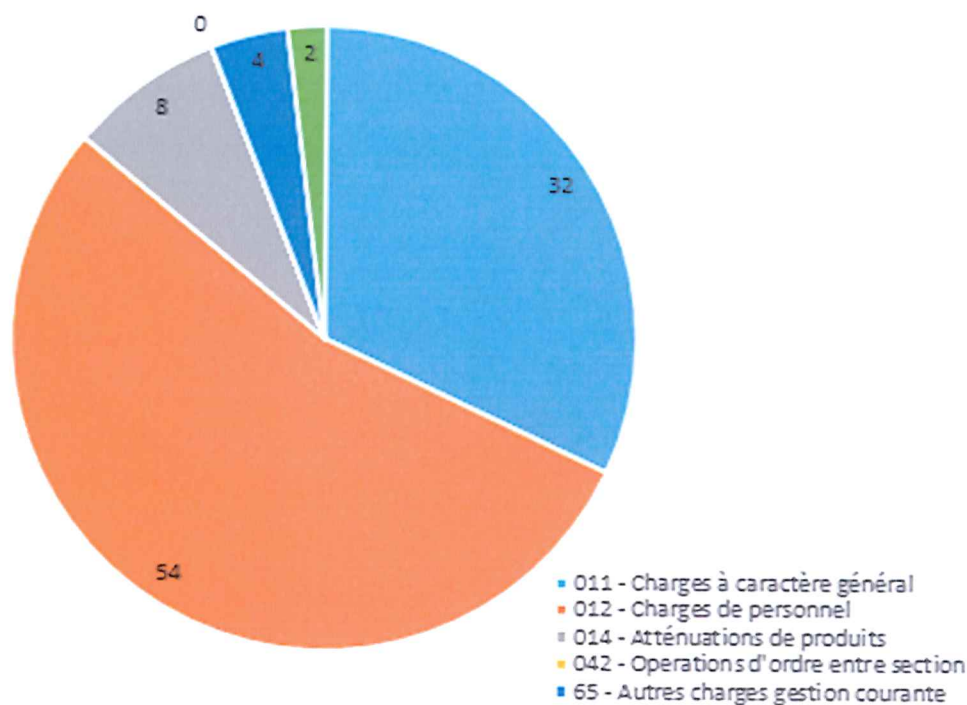
Chapitre - nature	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Ecart 2025/2024
DEPENSES			
011 - Charges à caractère général	799 052,56 €	801 980,54 €	2 927,98 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 330 690,73 €	1 364 916,10 €	34 225,37 €
014 - Atténuations de produits	186 126,04 €	188 906,53 €	2 780,49 €
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement			
023 - Virement à la section d'investissement			
042 - Opérations d'ordre entre sections		96 405,00 €	
065 - Autres charges de gestion courante	104 430,90 €	128 468,17 €	24 037,27 €
066 - Charges financières	59 413,19 €	54 288,69 €	-5 124,50 €
067 - Charges exceptionnelles			
068 - Dotation aux amortissements		138,42 €	
TOTAL des dépenses réelles	2 479 713,42 €	2 635 103,45 €	155 390,03 €
RECETTES			
002 - Résultat de fonctionnement reporté			
013 - Atténuations de charges	31 492,71 €	22 860,02 €	-8 632,69 €
70 - Produits des services	379 471,61 €	418 907,19 €	39 435,58 €
72 - travaux en régie	17 298,06 €	79 340,64 €	62 042,58 €
73 - Impôts et taxes	41 597,61 €	39 860,03 €	-1 737,58 €
731 - Fiscalité locale	1 907 391,69 €	1 985 127,86 €	77 736,17 €
74 - Dotations et participations	609 627,11 €	572 804,16 €	-36 822,95 €
75 - Autres produits de gestion courante	120 213,32 €	120 784,59 €	571,27 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - Opération d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes réelles	3 107 092,11 €	3 239 684,49 €	132 592,38 €

Un excédent de fonctionnement de 604 041 € (627 338,69 € en 2024 / 394 810,68 € en 2023)

Les éléments significatifs des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 2 635 103 € (2 479 713 € au CFU 2024) +155 890 €

Les dépenses de gestion des services se décomposent comme suit :

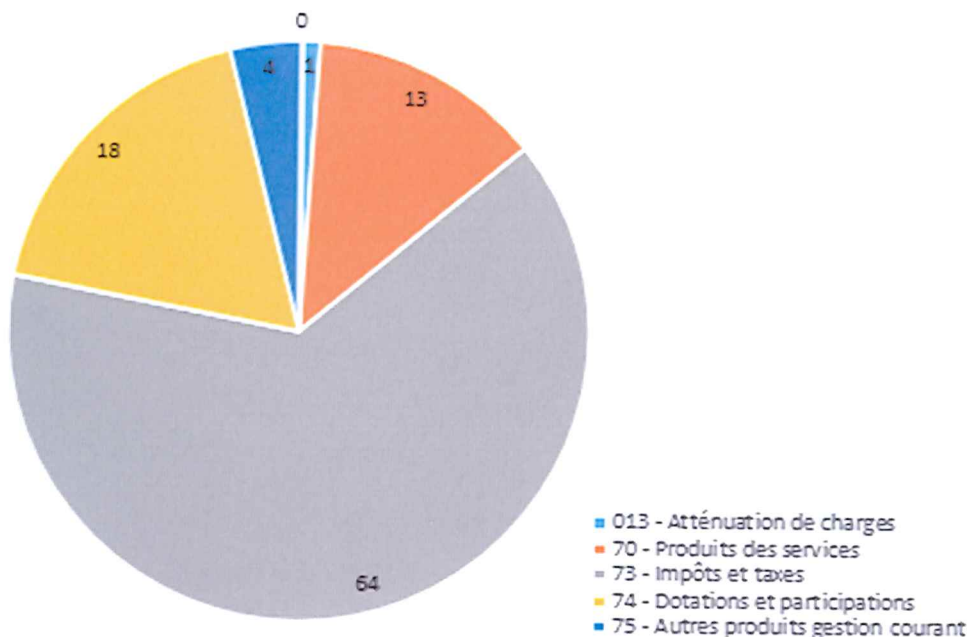
- Les charges à caractère général - chapitre 011 : 801 981 €, Elles représentent 32 % des dépenses réelles de fonctionnement (+0,37 %)
- Les charges de personnel – chapitre 012 : 1 364 916 € Elles représentent 54 % des dépenses réelles (+2.57 %) à corriger par les atténuations de charges de 22 860 € (recettes) et le RPE des Garrigues porté par la Commune
- Les participations à la métropole : 188 906 € (+1,5%)
- Les autres charges de gestion : 128 468 € (+23%) (redevance 3M 2024 et 2025 payées en 2025 soit + 13 000 €/2024, hausse cotisations indemnités)
- Les charges financières représentent : 54 289 € (-8,63%)



Les éléments significatifs des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 3 239 684 € (3 107 052,11 € en 2024) soit +4%

Recettes réelles : 3 160 344 € (3 107 052 € en 2024).

- 013 - Atténuation de charges (remboursement traitement agents absents) : 22 860 €
- 70 - Les produits des services (régie...) représentent 13 % des recettes : 418 907 € (+10%)
- 73 - Les impôts et taxes représentent 64 % des recettes : 2 024 988 € (+4%)
- 74 - Les dotations et participations représentent 18% des recettes : 572 804 € (-6%)
- 75 - Les loyers des locations représentent 4% des recettes : 120 784 € (constant)



2. La section d'investissement

Elle présente **un excédent de 675 343,13 €**.

Les dépenses d'investissement représentent 40 % des dépenses réalisées en 2025 (fonctionnement + investissement).

Les éléments significatifs des dépenses d'investissement qui s'élèvent à 1 734 526,37 € (1 957 001,95 en 2024 - 1 306 963 € en 2023)

- Frais d'études : 110 107 €
- ACi : 39 378 €
- Travaux dans les bâtiments (2 terrains de padel pour 227 000 €, salle Cardonnet, extension groupe scolaire pour 320 000 €) : 894 869,45 €
- Travaux en régie dont l'éclairage led du stade de football) : : 79 341 €
- Équipement informatique des services (acquisition de 2 tableaux numériques et PC pour l'école élémentaire, panneau lumineux : 23 038 €)
- Mobilier (Hôtel de ville, mobilier écoles, salle Cardonnet...) : 26 648 €
- Chapitre 23 – Travaux Salle Cardonnet : 113 434 €
- Remboursement capital emprunt : 156 038 € (159 661 € en 2024)

Les éléments significatifs des recettes d'investissement qui s'élèvent à 2 409 870 € (929 239 € en 2024)

- FCTVA : 251 393 €
- Taxe d'aménagement : 18 106 €
- Subventions reçues pour 703 074 €
- Compte 1068 : 999 531 €
- Opérations patrimoniales (opération d'ordre) : 437 765 €

En conclusion

Une situation qui se maintient grâce aux efforts de gestion réalisés et à l'obtention de subvention avec la dynamique des investissements.

Une capacité de désendettement est de 3 ans (nombre d'années nécessaire pour le remboursement de la dette par l'épargne brute).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants (Mme la Maire ne prend pas part au vote):

- CONSTATE que Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, a quitté la salle,
- ADOPTE le Compte Financier Unique 2025, lequel peut se résumer ainsi que présenté sur le tableau ci-avant et signe le document joint à la présente délibération.

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

29/05/2026

Et publication ou notification le

01/06/2026